

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	66 (1995)
Heft:	1
Rubrik:	Echos de l'assemblée générale : rapport d'activité 1994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de l'assemblée générale

Rapport d'activité 1994

Le rapport porte sur la période qui va de l'assemblée générale du 24 mai 1994 à celle du 10 mars 1995, durant laquelle la Direction et le secrétariat se sont appliqués à mettre en oeuvre notre programme d'activité, en l'adaptant au mieux selon les besoins de l'actualité. Notre action s'est inscrite dans les programmes et budgets à moyen terme arrêtés en 1991 et revus en 1993 (redimensionnement et ciblage plus précis des activités, stabilisation financière et recherche de l'équilibre budgétaire).

On peut résumer le résultat de la période écoulée en relevant que la plupart des objectifs ont été atteints. Ce succès est reflété dans les comptes par le fait que pour la première fois, les activités associatives effectives (publications et manifestations) dans leur ensemble ont été bénéficiaires. Cette évolution, qui traduit la réussite de nos efforts de redimensionnement et de rentabilisation de ces activités, devrait s'accentuer encore durant les années à venir.

Direction et secrétariat

Ces deux organes ont déployé leur activité dans les domaines suivants :

Animation, représentation et tâches statutaires

La Direction a assumé l'animation générale de l'association, la délégation et la représentation de celle-ci au sein d'autres organismes, fondations, associations ou institutions.

Elle a été attentive à la mise sur pied et aux premières séances de l'Assemblée

interjurassienne, qui a été instituée à la suite de l'accord du 25 mars 1994.

On peut relever aussi qu'une délégation de la direction a rencontré les représentants de la CEP (Chambre d'économie publique du Jura bernois), afin de développer nos contacts et de déterminer les terrains sur lesquels une collaboration entre nos deux associations est envisageable. Nous nous sommes trouvés beaucoup plus complémentaires que concurrents. Dans un premier temps, la collaboration portera sur le développement et la promotion du test conjoncturel de l'industrie jurassienne, ainsi que sur l'ouverture réciproque des colonnes de nos publications afin de diffuser plus largement nos informations respectives.

L'ADIJ s'est également associée au Comité d'Action N 16, qui a déposé auprès du Conseil exécutif du canton de Berne une pétition ayant pour but de défendre les intérêts du Jura bernois, s'agissant des travaux liés à la réalisation de la Transjurane.

Enfin, la Direction a vu s'étoffer ses rangs, puisque l'assemblée y a élu M. Jacques Babey, de Grandfontaine, ingénieur agronome, directeur de l'Office des eaux et de la protection de la nature de la République et Canton du Jura. Tous les districts sont donc à nouveau représentés par une personne au moins au sein de la Direction. En outre, M. Babey prendra la présidence de la nouvelle commission «Homme et environnement».

Commissions

La Direction a contribué à définir et à préciser les mandats des commissions existantes, si nécessaire en donnant les impulsions utiles à leurs activités.

Elle a œuvré également pour mettre sur pied les deux nouvelles commissions annoncées l'an dernier : la commission «Homme et environnement» et la commission «Prix de l'ADIJ».

Dîners débats

Une enquête organisée auprès des communes a montré que si le principe de



HÔTEL RESTAURANT
VICTORIA

2800 Delémont

Famille Roger Kueny-Biland

vous présente ses compliments et se recommande pour

- SA BONNE CUISINE
- SES CHAMBRES CONFORTABLES
- SES SALLES POUR BANQUETS
- SES SPÉCIALITÉS DE SAISON

Tél. 066/221757
Fax 066/220465

Dimanche et lundi fermé (sauf dimanches de fête)

telles manifestations était bien accepté, l'heure proposée l'était beaucoup moins. Les personnes qui nous ont répondu préféraient la fin de journée ou le début de soirée. Nous avons donc transformé nos dîners débats en apéritifs thématiques, qui se déroulent entre 18 h. et 20 h. La première séance de ce genre a eu lieu le 26 janvier 1995, avec un exposé de Mme Katia Horber Papazian, de l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), portant sur la formation des personnels communaux.

Publications

La Direction et le secrétariat ont planifié et édité le bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions». En outre, nous avons étudié, en collaboration avec un graphiste, la nouvelle présentation de notre publication, qui sera plus moderne et mieux adaptée au monde actuel, et que vous découvrez aujourd'hui.

Nous avons également réalisé chaque mois l'indice conjoncturel de l'industrie jurassienne, entretenu et développé l'échantillon d'entreprises sur lequel repose ce test, exécuté en collaboration avec le KOF (Institut de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich). Enfin, nous avons publié le bulletin «Jura - Baromètre conjoncturel», revue trimestrielle mettant à la disposition du public les principaux résultats de ce test conjoncturel.

Promotion de l'association

Les travaux entrepris pour créer le concept de communication de notre

association, menés avec la collaboration d'un bureau professionnel et d'un graphiste, sont terminés. Notre document promotionnel se présentera sous la forme d'une pochette comprenant un certain nombre de fiches, dont l'avantage est de pouvoir être adaptées ou actualisées régulièrement, sans que le document de base ne change.

Administration, gestion et comptabilité

Le secrétariat administratif a encore réalisé un certain nombre d'efforts de rationalisation, qui ont porté notamment sur la gestion des calendriers des commissions (planification systématique pour l'ensemble de l'année), sur l'envoi des informations aux membres (groupage), sur la micro-édition (acquisition d'une imprimante laser) et sur la comptabilité (utilisation d'un nouveau logiciel). Nous avons ainsi atteint, sur ce plan, une vitesse de croisière et un bon niveau d'efficacité.

Fondation régionale pour la statistique (FRS)

Rappelons que cette fondation a été créée conjointement et à parts égales par l'ADIJ et la CEP. Entrée en activité en 1993, elle a publié le «Classeur des statistiques régionales» en mai 1994, ouvrage qui a été actualisé pour la première fois en octobre dernier.

La FRS a également pris les contacts nécessaires et procédé aux études préalables en vue de la création d'un organisme d'enquêtes et sondages dans nos régions, qui entrera en fonction cette année.

La vie des commissions

En bref, on peut dire que :

- cinq commissions ont bien fonctionné et ont réalisé leur programme d'activité (la Commission économique, la Commission sociale, la Commission informatique, la Commission pour la formation professionnelle, la Commission juridique)
- deux commissions ont été laissées en veilleuse, en attendant la redéfinition de leur mandat (la Commission pour la protection du patrimoine et la Commission des transports) ;
- deux commissions nouvelles ont été formées.

Les activités principales des commissions peuvent être résumées comme suit.

Commission pour la protection de la nature et du patrimoine

Comme nous l'avions annoncé en mai dernier, cette commission a été laissée en veilleuse, en attendant la constitution de notre nouvelle commission «Homme et environnement». Son mandat sera redéfini plus tard, pour autant que nous estimions qu'elle a encore un rôle à jouer et si nous trouvons les moyens humains et financiers nécessaires à son fonctionnement.

Commission des transports

Aujourd'hui, beaucoup de gens, de services administratifs et autres organismes s'occupent de transports. Par ailleurs, nous n'avons que très peu de moyens pour influencer le cours des choses en matière de transports publics, en grande partie conditionnés par la politique des CFF.

Dans ce contexte, il s'est avéré nécessaire de repenser le rôle de cette commission et de la repositionner sur l'échiquier régional.

Son président, en collaboration avec le secrétariat, a planché sur un certain nombre de domaines liés aux transports régionaux, dans lesquels notre commission pourrait intervenir.

Cette réflexion permettra de relancer la Commission des transports sur de bonnes bases.

CAFÉ PUB DE LA VIEILLE VILLE



Rue Centrale 70 – 2740 Moutier
Téléphone 032 93 46 77

Terrasse et salle de jeux

**En permanence:
HUITRES DU VIVIER
Fr. 1.50 pièce**

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Commission informatique

Elle a organisé un cours intitulé «De la disquette à l'impression, la chaîne de production d'un document». Donné sur deux soirées et un après-midi, ce cours portait sur la chaîne de micro-édition, c'est-à-dire sur l'ensemble des aspects liés à la production des documents : contacts avec l'imprimerie, langage des imprimeurs, élaboration des appels d'offre, analyse des devis, techniques de reproduction et d'impression, etc. Il comprenait également une visite d'imprimerie et des démonstrations sur différents types de machines.

Cette commission a poursuivi la réflexion en vue de l'organisation du séminaire sur la gestion du temps. Déjà envisagé depuis quelques années, cette manifestation sera en principe organisée en 1995.

Elle a préparé un séminaire sur le multimédia, qui a eu lieu le 30 mars dernier dans les locaux de l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier ; on en trouvera les échos dans le présent bulletin.

Enfin, la Commission informatique a engagé une réflexion sur de nouveaux thèmes, notamment les aspects techniques du télétravail et le poste de travail mobile.

Commission économique

Elle a entièrement réalisé le programme qu'elle s'était fixé, soit :

- Publication dans le bulletin de septembre 1994 d'un dossier sur la question de l'assurance qualité (normes de certification ISO 9000), en collaboration avec Juratec SA et la SQS.

- Organisation d'un séminaire sur l'introduction de la TVA, qui s'est déroulé sur une demi-journée, le 9 décembre 1994. Destinée en priorité aux artisans, aux commerçants et aux responsables de petites entreprises, cette manifestation portait sur les problèmes pratiques de comptabilité.

- Enfin, la Commission économique a constitué son dossier sur les nombreuses questions soulevées par l'avenir de l'agriculture et de la sylviculture jurassiennes dans la perspective de l'intégration européenne et mondiale. Ce dossier

d'information, destiné au grand public, comprend diverses contributions qui paraîtront dans le prochain numéro du bulletin.

Commission pour la formation professionnelle

Cette commission, qui a trouvé un président en la personne de M. Pierre-Alain Bassin, professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier, a également rempli le programme arrêté l'année dernière :

- Organisation (en collaboration avec la CEP) d'une soirée d'information sur les maturités professionnelles technique et commerciale, qui s'est déroulée le mardi 31 mai 1994, et qui a permis de sensibiliser les responsables d'entreprises et les maîtres d'apprentissages aux différents aspects de cette nouvelle filière de formation professionnelle.

- Suite des travaux en vue de la mise sur pied d'un cours intitulé «Economie, droit et ressources humaines dans l'entreprise». Composé de trois modules, dont il fallut préciser le contenu de manière détaillée et pour lesquels la commission a dû trouver des responsables, ce cours permettra aux personnes occupant des postes à responsabilités de mieux connaître le fonctionnement des départements de l'entreprise qui ne leur sont pas familiers.

- Organisation d'un cours sur les mécanismes économiques de base, destiné en priorité aux membres de commissions d'entreprises, aux responsables syndicaux ou aux cadres politiques, mais également au grand public. Ce cours, planifié initialement pour mars 1995, a été décalé à l'automne prochain

- Enfin, dans le cadre de sa réflexion sur les deuxièmes formations, cette commission a organisé un cours, intitulé «Approche de l'industrie des machines», destiné aux employés de commerce (en priorité ceux employés dans les entreprises d'entraînement du Jura bernois et du canton du Jura). Ce cours, donné en collaboration avec le Centre professionnel Tornos à Moutier, s'est déroulé sur trois journées, en novembre et décembre 1994, avec beaucoup de réussite, toutes les places offertes ayant été occupées.

Commission juridique

Elle a tenu un premier colloque, intitulé «Les communes en tant qu'autorités tutélaires», manifestation qui s'est déroulée à Delémont le 30 juin 1994 et qui a connu un grand succès (plus de 40 participants, principalement des responsables de communes et de services sociaux qui, au travers des cas concrets présentés, ont pu mieux cerner le rôle qui leur est dévolu dans ce domaine).

Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Agence générale de Delémont
WILLY LINDER

Tél. 066 22 57 57

Agence générale de Porrentruy
HUBERT SALOMON
Tél. 066 65 92 92

Agence générale de Moutier
ERIC VEYA

Tél. 032 93 57 93

Agence générale de Saint-Imier
JEAN-PAUL VORPE
Tél. 039 41 41 55

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

- Elle a également organisé son deuxième colloque le 9 mars dernier à Tramelan; il concernait les problèmes posés aux communes, aux sociétés et aux associations par la loi sur la protection des données personnelles.
- Enfin, cette commission a mis en chantier l'organisation d'un séminaire d'une journée sur l'importante question du partage des tâches entre les cantons et les communes.

Commission sociale

Celle-ci avait également plusieurs ouvrages sur le métier :

- En premier lieu, elle a examiné la suite à donner éventuellement au dossier sur le racisme dans nos régions. L'organisation d'une enquête avait été envisagée, mais devant l'ampleur de la tâche, qui dépassait les moyens de la commission, cette perspective a été abandonnée et le sujet provisoirement laissé de côté.
- Elle a fait avancer son dossier sur les requérants d'asile enfants dans nos régions, qui soulèvent beaucoup de problèmes tant d'un point de vue humain qu'au plan législatif.
- La commission s'est également penchée sur la question des établissements pour personnes âgées en rapport avec la mise en place d'une véritable politique

sociale de la vieillesse. Elle pense mettre sur pied une table ronde réunissant des spécialistes de la question provenant de nos districts et d'autres régions de Suisse.

- Enfin, cette dernière a fourni un effort particulier pour trouver des personnes capables d'étoffer ses rangs, afin de renouveler sa réflexion et de définir de nouveaux mandats.

Commission «Homme et environnement»

Comme on l'a relevé plus haut, elle a trouvé un président, en la personne de M. Jacques Babey. Rappelons qu'elle est destinée à constituer une plateforme de réflexion, de discussion et éventuellement de conseil où les problèmes seront abordés dès le départ dans une double optique économique et écologique, afin d'éviter, lorsque la chose est possible, l'opposition conflictuelle qui surgit trop souvent entre les deux approches.

Commission «Prix de l'ADIJ»

Toutes les personnes pressenties pour en faire partie ont été contactées et elles ont accepté d'y adhérer avec enthousiasme. Un projet de règlement a été élaboré. Cette commission aura pour but, d'une part, d'identifier, de préciser et de publier des sujets de recherches concer-

nant nos régions, afin d'inciter les étudiants jurassiens à s'y intéresser et, ainsi, à faire mieux profiter nos districts des efforts intellectuels fournis. Dans cette perspective, la commission pourra procurer une certaine assistance à ces étudiants, par exemple en les faisant bénéficier du réseau de contacts disponible à l'ADIJ, ou en les orientant du côté des producteurs d'information locaux (archives, communes, services administratifs fédéraux ou cantonaux, entreprises ou institutions diverses).

D'autre part, cette commission est appelée à fonctionner comme jury, afin de récompenser les travaux particulièrement méritants qui auront été produits sur l'un des sujets proposés. Ce prix sera en principe attribué chaque année ; il pourra être octroyé sous une forme financière et/ou par une aide à la publication.

Un engagement soutenu

Au bilan final, nous pouvons donc souligner le fait que nous avons réussi à réaliser presque entièrement le programme prévu lors de la dernière assemblée.

La Direction et les commissions se sont efforcées de mener des actions en faveur du développement de nos districts, qui soient de nature concrète, selective, bien ciblée, efficace et qui reposent sur des budgets équilibrés.

Nous nous devons encore de remercier ici très vivement toutes celles et tous ceux qui se sont engagées, à un titre ou à un autre, au sein de la Direction, des commissions et du secrétariat de l'ADIJ (plus d'une centaine de personnes) ; c'est grâce à leur dévouement et à leurs compétences que notre association a pu mener à bien le programme qu'elle s'était fixé l'an dernier.

Nous tenons aussi à rendre hommage à tous les membres de l'ADIJ, 110 communes, 300 sociétés, associations et entreprises et 750 membres individuels, dont le soutien fidèle permet à notre association, dans les districts jurassiens, de jouer son rôle de plate-forme de réflexion et d'impulsion en vue d'apporter une contribution originale et efficace au développement économique, social, technologique et culturel de nos régions.



G. ET A. WENGER
Tél. (039) 53 11 10
Fax (039) 53 10 59
2725 LE NOIRMONT

CHAMBRES
ET MINI-SUITES
GRAND CONFORT
VINOthèque
FERMÉ DIMANCHE SOIR
ET LUNDI

HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE - LE NOIRMONT